

Commission "eau-assainissement-travaux"

Mercredi 26 octobre 2022 18 h 30

Présents : JC PIRET, J NOEL, D DROUIN, M COLOMINA, A AITAMMAR

Excusés : S VOITON,

Ouverture de séance : 18 h 30

1 Travaux ancienne Mairie (explications JN) :

JN expose la problématique des voûtes de l'anciennes Mairie de BRAUX :

Lors des visites obligatoires pour répondre à l'appel d'offre des travaux de restauration de l'ancienne Mairie de Braux, certains entrepreneurs ont évoqué la problématique de la réalisation de la cage de l'ascenseur, du problème de la stabilité des voûtes du sous-sol, et de l'évacuation des déchets.

Certaines entreprises n'ont pas hésité à évoquer d'éventuelles plus-values en raison de la technique exposée par la maîtrise d'œuvre dans le projet.

A l'exposé de ces propos, la Commission demande :

- . Le respect de l'enveloppe budgétaire
- . L'attribution du lot maçonnerie pour la réalisation des sondages et de la faisabilité du projet
- . Arrêt du chantier si la complexité technique entraîne une dérive budgétaire massive du chantier

2. Travaux de Voiries :

Programme travaux 2022/2023/2024

Rue de la république (plan en annexe)

Voirie, réseaux, eau potable

Rue du bois St Laurent (liaison avec la rue de la queue des Prés)

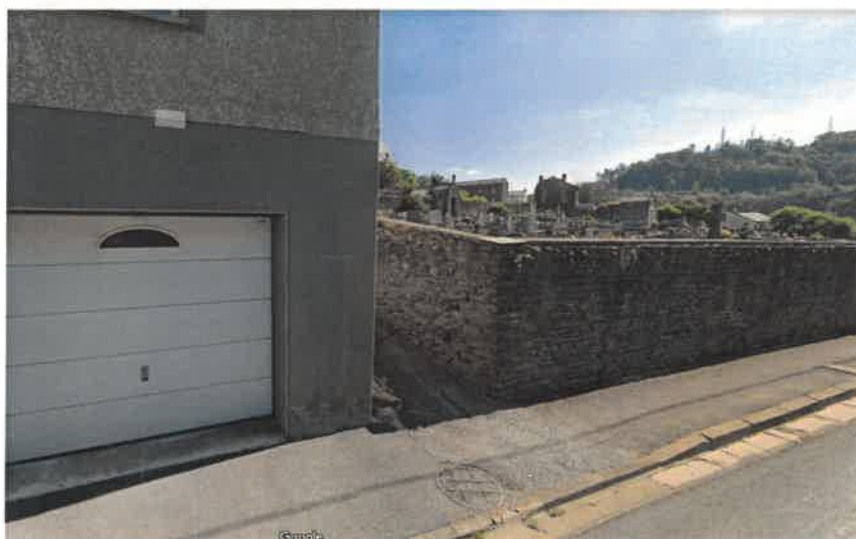
(Absence de revêtement dans la rue)



Cimetière Château

Ruelle à côté du cimetière de Château Regnault, voirie réseaux.

(Absence de revêtement dans la rue)



Rue de l'égalité

Extension du parking du cimetière, avec drainage.



Rue de la Grande Chaumière

Voirie réseaux



Haut rue Voltaire

Création de parking (démontage des massifs béton), conservation de l'espace vert mais aménagement de l'endroit de collecte.



La commission propose :

Le lancement d'un appel d'offre par tranche pour la réalisation de l'ensemble des travaux sur les trois quartiers.

Tranche 1 : République / bois St Laurent

Tranche 2 : Egalité, Cimetière Château, Haut rue Voltaire.

Tranche 3 : Grande Chaumière

3 Assainissement :

DD expose :

Le service de l'assainissement est exploité actuellement en Régie par les services techniques de la mairie avec une prestation de service sur le curage, les postes de relèvement refoulement et les stations d'épuration.

Actuellement il n'existe aucun règlement du service de l'assainissement sur la commune.

La commission propose :

. La mise en place d'un règlement pour le service de l'assainissement

Ce document sera préparé par DD, avec validation par l'avocat de la commune et par délibération du Conseil Municipal.

Afin de faciliter les interventions sur les réseaux d'assainissement (travaux, curage, branchements.), il est nécessaire de contractualiser un marché pour l'ensemble des prestations relatif à ce service.

La commission propose :

. Le lancement d'un marché à bon de commande pour tous les travaux sur les réseaux (assainissement et pluvial).

4.Rapport eau et assainissement

Présentation du rapport annuel du délégataire eau potable et du rapport annuel du prestataire assainissement.

La commission valide les deux rapports d'activité.

La commission propose :

. Mise en place de revue de contrat avec les entreprises pour vérifier le respect des clauses contractuelles (DD).

5.PLU

Présentation de la note du bureau d'études pour l'étude de faisabilité de la révision du PLU.

La commission propose :

. Validation de la proposition du cabinet

6.Éclairage public :

La commune a lancé une première phase de travaux concernant l'éclairage public avec le remplacement des systèmes d'éclairage par des ensembles à LED.

Afin de continuer cette action, la commission a choisi de mettre en place un groupe de travail.

L'objectif est de baisser de 20 % la consommation d'énergie de l'éclairage public.

Le groupe devra proposer rapidement des actions (automatisation, éclairage de certaines rues, allumage une sur deux...) pour une présentation au DOB.

La commission propose :

Création d'un groupe de travail "Eclairage Public"

Membres : DD/MC/JC en appui JN et Fabien

Pilote : DD /JN

(Objectif : - 20% kW/h en 2023 pour présentation au DOB)

Les factures d'électricité par armoire seront demandées aux services.

7.Economie d'énergie :

Dans le même esprit, la commission a choisi de créer un groupe de travail relatif aux économies d'énergie dans les bâtiments de la commune.

L'objectif de ce groupe est d'être source de proposition dans la gestion du parc des bâtiments communaux, de lister les bâtiments énergivores, d'orienter la politique de rénovation ou de construction de la commune.

La commission propose :

Création d'un groupe de travail "Economie d'Energie Bâtiments"

Création d'un groupe de travail sur les travaux d'isolation, d'éclairage, chauffage ... des bâtiments communaux.

Membres : JN/SW/AA/

Pilote : JN et DD en appui

(Objectif - 10% kW/h en 2023 pour présentation au DOB)

Les factures gaz, électricité, eaux potables, seront demandées aux services par Bâtiment, ainsi que le listing du patrimoine communal.

8. Questions diverses :

Demande suite à la réunion de quartier de Braux :

Sécurité (panneau chemin de Joigny)

Demande faite auprès des services.



Voiries diverses (rue du Jard angle rue Victor HUGO et rue de la Pierre Saint Martin)
(Demande à transmettre aux ST pour réparation)



9. Réflexions :

JN propose aux membres de la commission de se réunir un samedi matin afin d'évoquer la problématique de la sécurité et des actions à mener. Parmi les remarques plusieurs pistes comme le marquage au sol par résine des vitesses autorisées, ou le renforcement du traçage des lignes dans certaines rues sont évoqués.

La commission propose :

Organisation un samedi matin d'une réunion propre à la sécurité avec déplacement sur les sites pour échanger et tenter de trouver des solutions :

A traiter (exemples) :

Vitesse excessive lotissement les Huttins (inversement du stop, et traçage au sol avec zone 30)

Passage piéton en face de la pharmacie de Braux,

Vitesse excessive au tour de la collégiale,

Interdiction de stationner zone salle des sports

Traçage des places de stationnement rue Jean Baptiste Clément.

Vidéo protection...

Panneau 30 en face le « micas » ...

Il est demandé aux autres adjoints en charge des réunions de quartiers de transmettre les demandes relatives à ce sujet à JN.

10. Propreté de la Voirie.

Avec plus de 50 km de voirie, notre commune doit disposer de moyen adapter pour l'entretien et le nettoyage de sa voirie et des accessoires qui la compose.

Une réflexion doit être lancée sur les moyens d'actions à mettre en œuvre pour assurer la propreté de notre ville.

A suivre (convention de prestation de service pour une balayeuse/hydrocureuse, groupement de commande, achat d'une balayeuse...)

Propreté ou Taille des Haies privées

Exemple :

Gare Monthermé RD1



La Commission propose :

Le recensement par les services de l'ensemble des terrains non entretenus.

L'envoi d'un courrier en demandant le nettoyage et/ou la taille des haies et de la végétation.
La réalisation du suivi des travaux par la PM.

L'objectif est d'inciter les propriétaires à entretenir leur terrain ou à le vendre (exemple rue de la Cense terrain à bâtir non entretenu).

10- Pétitions :

La ville a reçu deux pétitions :

Rue de la Chandellerie : problèmes d'évacuations (DD réunion le 31/10/2022 à 14 h 00)

Rue Bernisseaux : accès poussettes /vitesse (travaux en cours JN)

11. Programmations des travaux/Organisation 2023 :

Il est demandé que l'ensemble des travaux relatifs aux bâtiments publics (écoles...) soit remonté rapidement auprès des services afin d'être présenté au DOB. Tous travaux (hors urgence) demandés courant de l'année ne seront pas réalisés s'ils ne sont pas budgétés.

Tous travaux en Régie doivent faire l'objet d'une demande auprès de l'adjoint avec copie à la DGS afin d'assurer un meilleur suivi et éviter toute désorganisation.

Afin de gérer au mieux les heures supplémentaires des agents, il sera demandé un programme des différents évènements afin d'organiser au mieux les effectifs des ST.

En 2023, toute demande de dernière minute ne sera pas réalisée.

Les interventions d'urgence vont faire l'objet d'une "explication" vis-à-vis des agents afin d'éviter les "arrêts" des chantiers en cours.

Fin de séance 20 h 15.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Kevin GENGOUX

